



150 ans d'action humanitaire

Conseil des Délégués du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Sydney (Australie), novembre 2013



Conseil des Délégués 2013

COMPTE RENDU DE L'ATELIER

GARANTIR UN ACCÈS PLUS SÛR ET LA PROTECTION DES EMPLOYÉS ET VOLONTAIRES

Co-organisé par la Croix-Rouge colombienne, le CICR et la Fédération internationale

Présidence : Fatima Gailani, présidente du Croissant-Rouge afghan

Rapporteuse : Silvana Faillace Latorre, secrétaire générale de la Croix-Rouge colombienne

Aide-rapporteur : Jeremy England, chef de délégation régionale, OP/ASEP, CICR

ORATEURS :

- Natia Loladze, présidente de la Société de la Croix-Rouge de Géorgie
- Jorge Serrano, conseiller juridique de la Croix-Rouge du Honduras
- Abukadir Ibrahim Haji (Afi), directeur des programmes et du développement organisationnel du Croissant-Rouge de Somalie

RÉSUMÉ :

Avoir accès aux personnes vulnérables est crucial pour pouvoir nous acquitter de notre mission humanitaire. Nous devons consacrer nos Principes fondamentaux, en particulier les principes de neutralité et d'indépendance, si nous entendons nous assurer l'accès aux personnes et aux communautés qui ont besoin d'une assistance humanitaire tout en protégeant notre personnel et nos volontaires. Les Sociétés nationales, qui travaillent en collaboration avec le CICR, le Secrétariat de la Fédération internationale et d'autres partenaires du Mouvement, s'emploient à faire en sorte que toutes les parties prenantes clés soient bien informées et conscientes de notre besoin de travailler conformément à ces principes. Pour faire respecter notre neutralité et notre indépendance dans des contextes où notre sécurité est menacée, nous devons nous efforcer en permanence de diffuser nos Principes fondamentaux et de communiquer sur nos activités.

Dans les contextes où nous menons des activités, nous sommes confrontés à un certain nombre de défis – nouveaux pour certains, persistants pour d'autres – du fait des conflits armés et d'autres situations de violence, y compris troubles sociaux, violence des gangs et activités criminelles. Nous devons nous préparer afin de pouvoir protéger les volontaires, le personnel et les membres des Sociétés nationales et faire en sorte qu'ils puissent atteindre les personnes qui ont besoin d'assistance en toute sécurité et relever les nouveaux défis qui se présentent.

Pour ce faire, nous devons disposer d'une solide compréhension des conditions de sécurité qui règnent dans le pays et avoir les moyens d'affronter les défis futurs. Le Cadre pour un accès plus sûr peut être extrêmement utile à cet égard, dans la mesure où il permet de suivre une approche structurée et adaptée au contexte en matière d'évaluation et de planification pour aider les Sociétés nationales à définir les actions et les mesures nécessaires au renforcement de leur acceptation, ainsi qu'en termes de gestion des risques pour la sécurité opérationnelle et d'accès. Plus important encore, les Sociétés nationales doivent réaliser une évaluation continue des risques et planifier leurs activités en conséquence. Il est indispensable pour nous de diffuser nos politiques et de dispenser des formations pour contribuer à la protection de notre personnel et de nos volontaires.

La coordination au sein du Mouvement est par ailleurs un élément essentiel pour garantir notre sécurité. Les Sociétés nationales devraient continuer de diriger les activités de coordination, et veiller à ce que le Mouvement soit visible et parle d'une seule voix dans leurs pays respectifs. Les Sociétés nationales participantes et les autres partenaires du Mouvement doivent s'abstenir de toute action pouvant menacer notre sécurité ou porter atteinte aux besoins et au développement de Sociétés nationales.

Nous devrions continuer de nous assurer en priorité que les emblèmes soient utilisés de façon adéquate, à titre protecteur comme à titre indicatif, pour améliorer la perception de notre identité unique et renforcer notre sécurité. Les Sociétés nationales, avec le soutien du CICR et du Secrétariat de la Fédération internationale, doivent continuer de diffuser des informations sur l'utilisation et la protection adéquates des emblèmes et nouer les contacts nécessaires avec les autorités pour promouvoir l'adoption de lois visant la protection des emblèmes. Les échanges d'informations entre les Sociétés nationales sur cette question cruciale sont d'une importance capitale et devraient être facilités et encouragés.

ÉLÉMENTS CLÉS :

- Les Sociétés nationales sont confrontées à une grande variété de défis sur le plan de la sécurité. Cependant, le Cadre pour un accès plus sûr demeure pertinent dans tous les contextes, pour toutes les Sociétés nationales.
- La sécurité n'est pas une fin en soi, mais une condition nécessaire pour que nous puissions atteindre les personnes qui ont besoin de notre aide.
- L'évaluation et l'analyse des risques sont cruciales dans tous les contextes. Le personnel et les volontaires des Sociétés nationales sont exposés à des risques non seulement lorsqu'ils mènent des activités, mais aussi dans leurs bureaux, au siège comme dans les sections locales ; de ce fait, la santé et la sécurité au travail devraient être intégrées dans les politiques et les stratégies relatives à un accès plus sûr.
- Les Sociétés nationales doivent poursuivre leur dialogue avec les gouvernements et les autres parties prenantes pour faire connaître leurs activités et les principes qui guident leur action.
- La promotion constante de notre neutralité et de notre indépendance est cruciale.
- Il est nécessaire de faire en sorte que notre emblème soit protégé et utilisé de façon adéquate, et ces efforts devraient pouvoir s'appuyer sur un cadre juridique. Tous les participants se sont accordés sur l'importance de la protection de l'emblème et sur la nécessité de coopérer avec les gouvernements sur cette question.
- Une coordination accrue au sein du Mouvement est indispensable pour garantir notre sécurité.
- Les actions de certaines Sociétés nationales participantes nous font courir des risques à tous. Notre action doit refléter l'unité du Mouvement ; nous devons parler d'une seule voix et suivre une approche unique.
- Les activités de communication et de diffusion sont toujours insuffisantes. Toutes les composantes du Mouvement doivent redoubler d'efforts pour pallier cette lacune à l'interne, parmi elles et auprès des parties prenantes externes.

- Chaque Société nationale jouit d'une expérience précieuse, qu'elle doit transmettre à ses Sociétés nationales sœurs. Le CICR et le Secrétariat de la Fédération internationale devraient faciliter les échanges d'expérience.
- Il est important de veiller à ce que les volontaires soient couverts par une assurance (seuls 20 % le sont actuellement). Si certaines Sociétés nationales ont pris des mesures en ce sens, beaucoup reste encore à faire.
- Nous devons acquérir une meilleure compréhension des modalités de travail des différents acteurs (par exemple la diaspora) dans les pays des Sociétés nationales participantes, afin d'intégrer ceux-ci dans nos efforts de diffusion et d'autres activités et de mieux sensibiliser les délégués en amont au contexte dans lequel ils vont être déployés.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS :

- Si l'expérience et les besoins des Sociétés nationales sont très divers, le Cadre pour un accès plus sûr est utile pour toutes.
- Les Sociétés nationales dans leur ensemble doivent réaliser des évaluations complètes des risques pour la sécurité et élaborer une feuille de route comprenant des systèmes, des procédures, des politiques et des ressources.
- Des efforts accrus sont nécessaires dans de nombreux pays aux fins de l'adoption de lois visant la protection de l'emblème. Ces efforts devraient être soutenus par le CICR, la Fédération internationale et les Sociétés nationales qui disposent d'une expérience pertinente en la matière, afin de garantir le respect de l'emblème.
- Il conviendrait d'examiner le cadre juridique plus large qui définit le rôle des Sociétés nationales dans chaque pays et le cas échéant de demander des éclaircissements aux gouvernements.
- Pour maintenir notre indépendance et notre neutralité, il est indispensable que les Sociétés nationales nouent un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de leur pays, y compris le gouvernement.
- Une coordination accrue entre les composantes du Mouvement dans un pays donné est nécessaire ; il devrait incomber à la Société nationale hôte de diriger les efforts de coordination, les autres composantes devant s'en tenir à leur rôle.
- Les Sociétés nationales doivent prendre des mesures en vue de se préparer à une éventuelle instabilité et à différents risques.
- Les participants ont appelé toutes les Sociétés nationales à échanger leurs données d'expérience avec le CICR, ainsi qu'à se soutenir mutuellement et à apprendre les unes des autres. Le CICR et la Fédération internationale devraient offrir des espaces et mettre en place des modalités permettant aux Sociétés nationales de coopérer sur tous ces aspects.
- Nous devrions investir dans la formation des membres de la gouvernance, du personnel et des volontaires à tous les niveaux (stratégique et opérationnel, siège et sections locales).
- La diffusion des politiques et des pratiques pour un accès plus sûr est cruciale, au sein du Mouvement comme auprès des partenaires externes.
- Des travaux complémentaires sont nécessaires pour ce qui est de la question de l'assurance. La couverture d'assurance doit être accessible, complète et suffisante pour englober tous les travailleurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (volontaires et employés). Nous devons l'améliorer, mener des activités de sensibilisation et clarifier tous les aspects financiers ou relatifs aux documents.